

Paris, le 27 avril 2020

Communiqué de presse

Covid-19 : les actions de l'ANRS

Dans le contexte pandémique d'infection au nouveau coronavirus SARS-CoV-2, les données disponibles à ce jour n'indiquent pas que les personnes vivant avec le VIH (PVVIH), déjà dépistées et correctement prises en charge constituent une population à risque élevé pour la maladie Covid-19. Néanmoins et afin de disposer à moyen terme d'un maximum de données objectivées et exploitables en France sur l'association Covid-19-VIH, l'agence vient d'installer un nouveau groupe de travail au sein de ses instances et soutiendra les efforts de recherche sur le sujet.

L'ANRS a par ailleurs lancé début avril en direction des pays à ressources limitées un appel à projets « flash » Covid-19 Sud dans toutes ses dimensions scientifiques et indépendamment du VIH.

Enfin, l'agence a adapté ses procédures et activités de recherche VIH et hépatites virales en cours, en France comme à l'étranger.

Appui à la recherche Covid-19 en France

- Dès le 7 mars, l'ANRS a mis à disposition de REACTing, consortium multidisciplinaire d'Aviesan sur les maladies émergentes, son propre réseau de centres de méthodologie et de gestion et de 80 moniteurs d'études cliniques et biologiques. L'ANRS contribue ainsi à la mise en place de la cohorte nationale French COVID de patients hospitalisés pour une forme sévère de la maladie Covid-19. La cohorte vise à inclure 2 000 personnes. Un module spécifique aux PVVIH a été mis en place pour capter les informations relatives à cet échantillon particulier de la cohorte.
- La mobilisation des moniteurs, des CMG et des équipes du siège de l'agence est également forte pour les essais cliniques Covid-19 à promotion Inserm, en particulier l'essai DISCOVERY.

Appui à la formulation de directives nationales

- L'ANRS a contribué avec le Conseil national du sida et des hépatites virales (CNS) à la publication par la Haute Autorité de santé (HAS) le 8 avril des préconisations relatives à la « Continuité du suivi des personnes vivant avec le VIH et de l'offre de soins en santé sexuelle ». Ces préconisations validées par toutes les sociétés savantes ont été rendues publiques sous forme de « réponses rapides ».

Dispositifs ANRS

- Le directeur de l'ANRS a souhaité installer le 9 avril un nouveau groupe de travail « Covid-VIH » au sein de l'instance chargée de l'animation de la recherche clinique (action coordonnée 44). Des propositions de projets/études à court et moyen termes, émanant de ce groupe seront soumises à l'arbitrage de la direction de l'agence : études physiopathologiques, de morbidité ou sur le

retentissement psycho-social et la qualité de vie des PVVIH à l'ère de l'exposition au SARS-CoV-2 ou d'atteinte par le Covid-19. De la même façon, les instances d'animation de l'agence dédiées aux hépatites virales restent également attentives à initier si nécessaire une réflexion Covid-19 - hépatites virales.

-- Un appel à projets (AAP) « Flash » Covid Sud a été ouvert le 1^{er} avril et clôturé le 13 avril. Il permettait ainsi la soumission de projets conjointement portés par un chercheur basé dans un pays à ressources limitées et un chercheur basé en France, et destinés à être menés dans ce contexte géographique de la pandémie. Tous les champs de la recherche sur le SARS-COV-2, de la prévention, de la prise en charge et des conséquences du Covid-19 étaient éligibles, indépendamment du VIH/Sida et des hépatites virales. L'expertise de ces projets est actuellement en cours. Cet AAP est le premier du genre à être financé par la France à l'international.

- Le prochain appel à projets régulier de l'agence, principal outil de sélection bisannuelle en recherche fondamentale, recherche clinique, en sciences humaines et santé publique, et sur le vaccin, ouvrira le 15 juin prochain et sera clôturé le 15 septembre. Il permettra d'examiner, comme lors de chaque AAP, des projets portant sur le VIH/Sida, les hépatites virales, les co-infections et comorbidités (dont le Covid-19), la tuberculose et les infections sexuellement transmissibles, projets pouvant être menés en France ou dans les pays du Sud.

Contact presse

information@anrs.fr

Suivez nous sur www.anrs.fr et [@agenceANRS](https://twitter.com/agenceANRS)